



AR Prefecture

06-210601118-20250412-15-DE
Reçu le 16/04/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
Arrondissement de Nice
COMMUNE DE ROURE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 12 AVRIL 2025

Afférents au Conseil : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation : 07/04/2025
Date d'affichage : 07/04/2025
Voix pour : 8 Voix contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq et le douze avril à neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire de Roure.

Présents : AVIAS Adoracion, GIRERD Stéphane, FERRARI Alexandre, LEFEBVRE Michèle, LELEU Jean-Louis, LUTHRINGER Annie,

Absents représentés : SINIBALDI Nadine pouvoir à Annie LUTHRINGER, AVELLA Patrice pouvoir à Adoracion AVIAS

Absents non représentés : LINCK Jean-Claude

Mme AVIAS Adoracion a été nommée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 15 : Vote du COMPTE ADMINISTRATIF de la Commune 2024, et AFFECTATION des résultats.

Il est exposé au Conseil Municipal les résultats du compte administratif de la commune de l'année 2024 qui sont les suivants :

-Résultat de fonctionnement 2024	excédent	14 860.24 €
-Résultat antérieur reporté	excédent	556 336.86 €
-Résultat de fonctionnement	Excédent	+ 571 197.10 €
A - Résultat d'Investissement 2024	déficit	- 605 339.06 €
Report Investissement	excédent =	+ 373 766.20 €
Résultat d'investissement	déficit =	- 231 572.86 €
<i>Restes à réaliser :</i>		
Recettes		+94 500.00 €
Dépenses		-70 000.00 €
B - Excédent des RAR		+24 500.00 €
A +B – Résultat déficit Investissement		-207 072.86 €

AR Prefecture

Il est proposé d'affecter les résultats comme ci-après au budget primitif de la commune :
006-210601118-20250412-15-DE
Reçu le 16/04/2025

- Report en fonctionnement : Compte 002 R	+ 364 124.24 €
- Report en investissement : Compte 001 R	- 231 572.86 €
- Affectation en réserve compte R 1068	+ 207 072.86 €

Où l'exposé de la 1^{ère} Adjointe, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents ou représentés : 8 voix pour et 0 voix contre,

- **VOTE** le compte administratif de l'exercice 2024 de la commune et l'affectation de résultat 2024 au budget primitif 2025,

Ainsi fait et délibéré à ROURE, le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 15 avril 2025

Et publication ou notification

Madame Le Maire

Yanne SOUCHET

